

Le conseil municipal s'est réuni le 9 décembre 2013

BAIL COMMUNAL

Monsieur le maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, la location de la parcelle 1 section 29 au lieu-dit « Télégraphe » d'une superficie de 27,29 ares au GAEC DU MOULIN 8 rue de la Mairie à Stutzheim-Offenheim au prix de 1,75 € à compter du 11 novembre 2013 pour une année, renouvelable par tacite reconduction.

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité, le remboursement des assurances Groupama de Schiltigheim d'un montant de 935,76 € (vétusté déduite) en règlement du sinistre concernant les dégradations au club house du football (bâtiment communal).

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Matériel informatique

Ecoles maternelle et élémentaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2013.

CREDIT A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2183	20			Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00

CREDIT A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21318	31			Autres bâtiments publics	-4 000,00